

Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction de la gestion des carrières et de la
rémunération
Bureau du Pilotage de la Rémunération
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955

Note de service SG/SRH/SDMEC/2017-80 26/01/2017

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion: Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction. Cette instruction ne modifie aucune instruction. Nombre d'annexes : 1

Objet : Indemnités de responsabilité allouées aux régisseurs d'avances et de recettes au titre de l'année 2016.

Destinataires d'exécution

Administration Centrale Services déconcentrés Etablissements d'enseignement technique et supérieur agricole RAPS (pour information) Organisations syndicales (pour information)

Résumé:

Textes de référence :- Décret n° 92-681 du 20/07/1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies

d'avances des organismes publics ;

- Arrêté du 28/05/1993 modifié relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents.

En application des textes référencés ci-dessus, pour les structures disposant d'une régie d'avances et /ou de recettes, il est demandé aux chefs de service d'établir pour la période du 1 er janvier au 31 décembre 2016, le certificat administratif annuel concernant le service, selon le modèle en annexe, et le renvoyer <u>avant le 25 février 2017</u>, par voie postale et par voie électronique aux adresses suivantes :

MINISTERE DE l'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET Secrétariat Général Sous-direction de la Gestion des Carrières et de la Rémunération Bureau du pilotage de la Rémunération

A l'attention de Monsieur Stéphane MAHIEUX

78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP

stephane.mahieux@agriculture,gouv,fr

<u>Il est rappelé que les agents bénéficiaires du RIFSEEP ne sont pas éligibles à cette indemnité,</u> De ce fait, le certificat administratif annuel ne sera pas produit pour ces agents adhérant au RIFSEEP.

Le Sous-directrice de la Gestion des Carrières et de la Rémunération

Noémie LE QUELLENEC

ANNEXE 1

MINISTERE DE l'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Service :			
CERTIFICAT ADMINISTRATIF			
	ANNEE 201	6	
REGIE DE RI Nom, prénom du r N° INSEE : N° agent : Grade :			
Montant annuel des recettes encaissées du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2016 : euros			
REGIE D'A	Montant moyen mensuel :	euros	
Nom, prénom du r	égisseur :		
N° INSEE :			
N° agent :			
Grade:			
	Montant de l'avance consentie en	2016 : e	euros
	А	, I	e 20
	Signature du Chef de Service		